

plus fréquemment oblique; les hanches fortes et saillantes; les épaules charnues, droites et courbes; les fesses peu musculeuses; les membres longs dans leurs régions inférieures, mais garnis de crins abondants et grossiers; les articulations mal dessinées, empâtées; les tendons peu volumineux et souvent faillis sur les genoux; les sabots larges, évasés, presque plats et à talons bas. Quoiquo fauchant assez généralement du membre antérieur, le gros percheron marche mieux qu'on ne le jugerait de prime abord; son tempérament est mou, plus lymphatique que musculaire.

Le petit percheron a beaucoup de ressemblance avec la race canadienne. Vu par devant, sa tête paraît carrée; examiné de profil, sa tête se montre plutôt longue, droite et plate. L'œil est petit, encadré sous une grosse arcade; l'oreille est un peu effilée et presque toujours négligée dans sa pose. L'encolure est droite, courte, mince; la saillie du garrot généralement assez sentie; l'épaule, quoique forte, droite et courte, se montre pourtant assez plate. A sa naissance, l'avant bras manque un peu de force. La région du rein est large et bien soutenue, accusant beaucoup de puissance. La croupe est suffisamment fournie, parfois un peu élevée et dominant le garrot; d'autres fois elle est avalée, et, dans ce cas, la queue est mal attachée. La fesse est musculeuse, mais point assez descendue; la cuisse, au contraire, est un peu longue et mince. Les membres sont osseux, mais un peu court-joints. Le pied est toujours bon. Le corps est ordinairement bien fait et de forme arrondie chez les sujets d'élite.

Il y a chez cette race, un principe de vigueur très remarquable, et même supérieur à ce qu'en peut supporter la machine. Le percheron, en effet, suffit à un rude labeur, à la condition que les relais soient courts et que des intervalles de repos assez rapprochés lui soient laissés autant pour reprendre haleine que pour le sustenter à nouveau. Le plus souvent l'usage du percheron commence par les genoux et les jarrets. Ces articulations, centre d'activité et du mouvement pour chaque membre, sont trop courtes pour résister à la fatigue imposée par une trop grande vitesse relative. Le percheron n'est pas bâti en trotteur rapide; pour le faire cheminer au train de course, il faut le lancer au galop. Cette allure lui donne la vitesse voulue, mais aux dépens de la durée des services.—(A suivre.)

L'élevage des moutons sur la ferme de M. Eugène Casgrain, de l'Islet.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur une annonce de M. Eugène Casgrain, concernant la vente de moutons de choix et de différentes races.

M. Casgrain a fait de l'élevage du mouton une étude spéciale jointe à la pratique sur sa ferme depuis déjà plusieurs années, et ses succès dans cette branche d'industrie agricole lui ont procuré l'avantage d'envoyer à nos expositions provinciales et des sociétés d'agriculture de comté les meilleurs sujets qui toujours ont obtenu les premiers prix. Dans le but d'améliorer davantage ses troupeaux de moutons, il fait chaque année l'achat de sujets en renommée chez les éleveurs de la province d'Ontario et d'ailleurs, et à des prix élevés.

Nous avons vu dernièrement dans les bergeries de M. Casgrain, à l'Islet, un bélier de deux ans, de la race Border-Leicester, qui a remporté, lorsqu'il était agneau, entre les mains de M. Andrew Murray, sept premiers prix; deux béliers Shropshire-downs, un de trois ans et l'autre de deux ans, tous deux achetés dans la province Ontario; un magnifique bélier Southdown, d'un an, né en Angleterre et importé au Canada par M. E. Stanford de Markam, Ont., qui a remporté le prix du troupeau sur toutes les races de moutons aux expositions provinciales d'Ontario et Sherbrooke.

Au prochain numéro de la *Gazette des Campagnes*, nous publierons le relevé des ventes d'animaux à la ferme de M. Eugène Casgrain.

Exhibition de la Société d'agriculture du comté de Kamouraska.

Nous publions plus bas la liste des prix accordés aux heureux concurrents à cette exhibition agricole et industrielle qui eut lieu à Kamouraska le 30 septembre dernier, au milieu d'un concours de plus de quinze cents personnes.

Nous avons été heureux de constater que le comté de Kamouraska sait toujours conserver sa bonne réputation quant à l'élevage des chevaux et des bêtes à cornes. Pour ce qui est des moutons et des cochons, les sujets étaient peu nombreux mais de bonne qualité. Les produits de la laiterie et les grains de toutes sortes étaient remarquables, le nombre des exposants était cependant trop restreint. Dans cette lutte vers le progrès agricole, il faut que tous les cultivateurs y prennent part et qu'il n'y ait pas de place à l'indifférence quand il s'agit de nos propres intérêts.

Le département de l'industrie domestique mérite certainement une mention spéciale, et qui fait certainement honneur aux Dames du comté de Kamouraska qui savent si bien utiliser leurs moments de loisir, par la confection d'ouvrages d'utilité et de goût.

Nous devons remercier MM. les directeurs de l'attention toute particulière qu'ils ont portée aux élèves de l'école d'agriculture de Ste-Anne en les invitant à accompagner les juges dans les différents départements de l'exhibition: c'était leur procurer un nouveau moyen d'instruction, et en même temps témoigner de la bienveillante sympathie que MM. les directeurs portent aux jeunes gens qui fréquentent nos écoles d'agriculture.

Le comté de Kamouraska a tout ce qu'il faut pour arriver sûrement dans la voie du progrès agricole: ferme modèle à laquelle la Société d'agriculture doit en grande partie ses succès dans l'élevage du bétail; l'école d'agriculture qui, avec le temps, ne manquera pas de devenir une institution florissante; et la *Gazette des Campagnes* qui peut se flatter d'être une œuvre utile à la classe agricole si celle-ci veut profiter de ses enseignements. Ces trois institutions doivent être l'objet de la plus profonde considération de la part de ceux qui sont vivement intéressés à activer le mouvement agricole non-seulement dans le comté de Kamouraska, mais dans tout le pays.

Voici la liste des prix accordés:

Étalons de 4 à 12 ans.—1er prix, François Gendron, Ste Anne; 2e, Thomas Thibault, St Denis; 3e, Joseph Hadon fils Philippe, St Paschal; 4e, Alphonse Déchène, Ste Anné.